



HAL
open science

Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2015, Rectorat de Lyon. hceres-02037550

HAL Id: hceres-02037550

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037550>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres modernes

- Institut catholique de Lyon - UCLY

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : /

Établissement déposant : Institut catholique de Lyon - UCLY

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres modernes* dispensé par l'Institut catholique de Lyon a un triple objectif : former des littéraires, sensibiliser les étudiants à la culture de façon active, leur offrir un socle de compétences correspondant à plusieurs parcours professionnels. La formation propose plusieurs orientations possibles selon la mineure choisie par l'étudiant : les métiers de l'enseignement (niveaux primaire et secondaire), une culture complémentaire axée sur les sciences politiques en vue de préparer les concours aux grandes écoles (Ecole Supérieure de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques), sinon un renforcement en culture littéraire en vue de passer les concours de l'enseignement secondaire (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES - et agrégation). Elle comporte une montée en compétences sur trois ans, à la fois progressive et cohérente, selon trois axes : périodes historiques, genres littéraires, cultures étrangères (littératures francophone, mondiales et comparée).

Dans tous les cas, une programmation culturelle est prévue pour articuler les études littéraires et le monde des arts et de la culture. Cette articulation s'organise autour d'une pédagogie efficace et innovante à la fois par objectifs et par projets.

Les compétences littéraires attendues sont confirmées à l'issue des trois années : capacités de contextualisation (histoire littéraire), de synthèse, d'analyse, présentation orale, maîtrise des exercices académiques (dissertation, commentaire composé etc.). Une grande attention est portée à la connaissance et à la maîtrise de la langue française (grammaire, latin, ancien français, perspective historique ; maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe, de la prise de parole).

Il existe une mutualisation du socle commun et des mineures (certaines unités d'enseignement) avec d'autres Instituts de l'université catholique (psychologie, philosophie) et une ouverture active sur l'environnement socioculturel.

Avis du comité d'experts

À la formation, correspond une convention entre l'Université Lumière - Lyon 2 et l'Institut catholique de Lyon depuis 1994, en revanche on discerne difficilement le lien institutionnel avec les départements de lettres modernes des universités voisines.

L'intégration au cursus de projets pédagogiques culturels ancrés dans la Cité rend ce parcours en trois ans cohérent et fortement original. Ce choix témoigne d'une exploitation effective de l'environnement socioculturel, d'une grande richesse, et peut se traduire par des stages et des conventions (Maison de la danse, Théâtre des Célestins, Opéra de Lyon, etc.).

La licence de lettres de l'Université catholique de Lyon a la particularité d'articuler les études littéraires et la médiation culturelle : en ce sens, cette licence se singularise par rapport aux autres licences de lettres modernes en région. Des liens étroits ont été tissés avec les grandes institutions lyonnaises : théâtres, musées, opéra. L'Institut catholique de Lyon bénéficie d'un réseau culturel très dense dans la métropole et entretient d'étroites relations grâce à un réseau de conférences communes, jusqu'à la création d'une « école du spectateur » pour approfondir les problématiques de réception. Un enseignement autour de projets maintient cette ouverture vers le monde socio-économique. Ainsi les étudiants inscrits dans la mineure « société et politique » écrivent des articles pour le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) Rhône et Métropole de Lyon.

Depuis 2012, l'équipe pédagogique est constamment à la hausse parallèlement à l'augmentation des effectifs. Le corps professoral est divisé entre enseignants-chercheurs, enseignants permanents (de l'Institut) et intervenants extérieurs. Sur une quarantaine d'intervenants au département de lettres, la moitié est constituée de permanents. Cependant, on peut regretter le nombre peu élevé d'enseignants-chercheurs (un quart de l'effectif total). Le conseil des enseignants se réunit trois fois par an avec le doyen et l'équipe de direction. Un jury rectoral valide les résultats académiques.

Les étudiants viennent pour 89 % de la région et sont surtout diplômés d'un baccalauréat littéraire, puis en second rang, titulaires d'un baccalauréat économique et social. L'attractivité de la formation explique une augmentation forte des effectifs des primo-entrants, surtout depuis 2010, (passant sur les quatre dernières années de 74 à 136). Le taux de réussite est très élevé : 88 % en L1, 92 % en L2, 96 % en L3. La poursuite d'études des étudiants est cohérente avec l'intitulé du diplôme. Plus de 85 % des étudiants continuent en master. Très peu de diplômés intègrent directement le monde professionnel. La tradition universitaire dans le réseau des universités catholiques favorise en outre une année de césure (engagement humanitaire, etc.). Il s'agirait de mieux encadrer pédagogiquement ce temps d'expérimentation s'il est professionnalisant et identifier clairement les compétences transférables.

La formation développe plusieurs compétences : littéraires, culturelles, professionnelles. L'étudiant est vraiment acteur de sa formation. C'est pourquoi celle-ci est tout à fait en phase avec la réglementation et, du fait de son innovation pédagogique et de son attractivité, constitue un réel atout pour les diplômés en termes de qualification et d'approfondissement des connaissances.

Le pilotage de la formation est efficace et s'effectue à plusieurs niveaux. Trois fois par an, l'équipe pédagogique se constitue en conseil de perfectionnement pour évoquer les questions d'organisation et de pédagogie. Parallèlement, l'équipe de direction se réunit hebdomadairement et l'équipe pédagogique du département de lettres modernes se réunit huit fois par an pour constituer le conseil des facultés et instituts. L'assemblée de l'université réunit quant à elle les doyens des facultés pour superviser une politique générale cohérente.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le niveau de licence n'inclut pas de projets en relation avec un laboratoire de recherche spécifique en lettres modernes, qui reste à créer.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence prépare aux métiers de l'enseignement, à l'entrée en IEP (Institut d'Etudes Politiques), aux écoles de journalisme, aux métiers de la culture. En raison du choix de deux mineures orientées vers le monde de l'enseignement, elle privilégie néanmoins le professorat. Par ailleurs, la professionnalisation est permanente grâce aux pratiques culturelles in situ avec retour d'expérience (rédaction de critiques etc.). Enfin, l'enseignement de la langue française est orienté vers la maîtrise des discours écrit et oral : ces compétences répondent à une demande forte du monde socio-économique en vue d'orienter les étudiant(e)s vers les métiers de la communication.</p> <p>En revanche, on peut regretter que les étudiants ne dressent pas progressivement un bilan de leurs compétences (savoirs, savoir-être, savoir-faire). La formation pourrait intégrer le PEC (portefeuille d'expérience et de compétences) et un enseignement autour du projet professionnel personnel.</p> <p>De nombreux partenariats existent avec les diverses entreprises culturelles de la ville de Lyon, favorisant une professionnalisation : Musées des Beaux-Arts, d'Art contemporain, des Moulages, les biennales d'art, etc., mais aussi avec le Comité départemental et sportif du Rhône et Métropole de Lyon (CDOS).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Tous les étudiants doivent suivre des projets en relation avec des institutions culturelles et la maquette prévoit la possibilité de stages conventionnés pour découvrir les métiers du livre et de la communication entre autres. Des conventions sont donc délivrées pour soutenir des stages choisis à l'initiative des étudiants s'ils correspondent à un projet professionnel en adéquation avec la</p>

	<p>formation. Les étudiants de la mineure « éducation » doivent suivre obligatoirement un stage de préprofessionnalisation (quatre demi-journées par semestre).</p> <p>Les projets pédagogiques font de l'étudiant un partenaire actif des événements culturels et développent ses capacités critiques, par exemple : les « Ecoles du spectateur » (responsable EC « littérature & opéra ») avec interventions ponctuelles des étudiants ; rédaction en groupes de notices type Wikipédia (œuvres du Musée des Beaux-Arts) ; rédaction d'articles et correction d'épreuves pour la revue <i>Olympic. Gones</i> (Comité départemental olympique et sportif du Rhône et Métropole de Lyon (CDOS), etc.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Peu d'étudiants partent à l'étranger (« <i>outcoming students</i> » dans le réseau erasmus, surtout en L3) et à partir de 2013/2014, on peut déplorer l'absence d'étudiants étrangers entrants (« <i>incoming students</i> »). La plupart des étudiants sortants partent à l'Université Pazmany de Budapest. Il semble important d'élargir le nombre des conventions, notamment en relation avec les langues étrangères pratiquées par les étudiants. Enfin, seulement un ou deux enseignants partent en mobilité à l'étranger pour enseigner.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dispositif de salons et de « portes ouvertes » permet de recruter et d'orienter les étudiants vers la licence de lettres modernes si leurs compétences sont en adéquation. Le recrutement s'effectue ensuite sur dossier, avec rédaction d'une lettre de motivation et entretien individuel (avec le directeur d'unité, le directeur pédagogique ou le responsable des études).</p> <p>Il existe de nombreuses passerelles d'une licence à une autre. La L1 est aménagée spécialement pour intégrer des étudiants de la licence de psychologie en cours de littérature et de philosophie en cours de latin. Les cours des mineures sont mutualisés avec d'autres licences. Un étudiant peut tout à fait changer de mineure en cours de licence s'il modifie son projet professionnel.</p> <p>La réussite est conçue autant sur le plan académique que personnel. En plus du dialogue étudiant-professeur, un tutorat est proposé. Un contrôle de l'assiduité permet de maintenir la motivation des étudiants. À la fin de chaque semestre, l'étudiant se voit remettre en mains propres ses notes, avec discussion sur ses points forts et ses points faibles.</p> <p>Depuis 2013, la Mission Orientation approfondit le profil de l'étudiant (passation d'un questionnaire de centres d'intérêt grâce au logiciel Inforizon et passation de l'indicateur de personnalité MBTI). Ensuite, plusieurs conférences sont organisées avec le concours de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).</p> <p>Les ressources pédagogiques et l'équipement sont adéquats (salles informatiques, bibliothèque, plateforme pédagogique, secrétariat, service de santé, de logement, etc.).</p> <p>Enfin, l'Institut facilite l'insertion des étudiants handicapés (tiers temps, accessibilité des salles,...).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement respectent un rythme hebdomadaire classique de 22h semaine de cours, avec un équilibre raisonnable entre les enseignements théoriques et les travaux dirigés - TD.</p> <p>Ces modalités sont innovantes dans le domaine culturel : Ecole du spectateur, rédaction de notices Wikipédia sur des œuvres de la collection permanente du Musée des Beaux-Arts, etc. La cohérence avec le référentiel national de compétences pour la licence de <i>Lettres modernes</i> présenté au CNESER en 2012 est réelle.</p> <p>Des enseignements sont prévus sur les trois années de la licence en vue de maîtriser la bureautique et de réfléchir sur la culture numérique, notamment sur les questions d'éthique. Le dispositif vise à obtenir les compétences requises pour passer le C2i. Les cours sont mis en ligne sur le portail e-campus, depuis 2010. Les étudiants sont invités à utiliser la plateforme pédagogique Caroline.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est réalisée sous le régime du contrôle continu avec des unités d'enseignement valant 10 crédits ; il y a bien deux évaluations par unité d'enseignement ; en fonction des types d'enseignement, des exercices spécifiques et variés sont demandés (dissertation, commentaire de texte, rapport de stage, etc.). D'autres exercices pourraient conduire à plus d'autonomie et d'adaptabilité par exemple la rédaction de notices encyclopédiques, la présentation de travaux de recherche aux partenaires culturels, prises de parole en public, interventions radiophoniques, etc.</p> <p>L'évaluation porte autant sur la compréhension des œuvres que sur les méthodologies propres à l'herméneutique littéraire (rhétorique, stylistique, méthode du commentaire composé, etc.).</p> <p>La validation des résultats finaux est supervisée par un enseignant provenant d'une université d'Etat ; il officie en qualité de président de jury.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'annexe descriptive au diplôme fait état des contenus, des crédits, des modalités de contrôle et des compétences attendues de façon précise.</p> <p>Un enseignement du type du PPP (projet professionnel personnel), incluant un bilan des compétences serait souhaitable notamment en constituant au cours des trois années de licence un portefeuille pour relever l'expérience et les compétences acquises (logiciel PEC).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les étudiants sont suivis au cours de la licence grâce à des entretiens pour effectuer la meilleure orientation possible au sortir de la licence.</p> <p>Le département de lettres modernes procède à une enquête : l'année témoin 2012-13 comprend 20 réponses sur 23 diplômés. Presque tous les répondants sont en poursuite d'études (master) et se déclarent plutôt satisfaits du contenu de la formation, de son organisation et de l'impact des études.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les modalités d'évaluation de la formation sont rigoureuses s'appuyant sur plusieurs instances (conseil de perfectionnement, réunions régulières de l'équipe de direction, de l'équipe pédagogique du département de lettres modernes).</p> <p>L'auto-évaluation s'effectue grâce à un « plan d'activité » en trois ans (budget et axes stratégiques). Elle souligne l'essor de la filière (26 % par rapport à 2010), jugée attractive et solide dans le domaine de la professionnalisation. Mais le bilan est conscient des points faibles de la formation, notamment en ce qui concerne les liens avec les universités d'Etat.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Etant donné le développement du département de lettres modernes avec une augmentation constante du nombre d'étudiants, la licence a toute sa place au sein de l'Institut catholique de Lyon. Ce succès tient encore à une pédagogie par projets.
- La force de la licence tient d'abord à l'articulation entre les lettres et le monde des arts et de la culture, ainsi qu'à la richesse de la programmation culturelle.
- La cohérence et la lisibilité de la formation sont réelles.
- La rigueur de l'évaluation et du suivi des étudiants constitue un atout supplémentaire.

Points faibles :

- Les liens insuffisants avec les autres formations de la région.
- La formation manque d'adossement à la recherche.
- L'internationalisation est insuffisante par manque de partenariats (peu de conventions Erasmus).

Conclusions :

La licence de *Lettres modernes* répond à la réglementation et est de qualité. C'est une formation très sérieuse, cohérente, et originale, qui mériterait un meilleur adossement à la recherche. Il serait en outre bienvenu de développer les relations avec des établissements à l'étranger, tant en ce qui concerne les étudiants que les enseignants.

Observations de l'établissement

Lyon, le 24 juin 2015

Objet : observations suite au retour de l'évaluation de la licence mention Lettres modernes par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Madame, Monsieur,

Je viens, par la présente, remercier en mon nom, et au nom de l'ensemble de l'équipe responsable du diplôme, les évaluateurs de la licence mention Lettres modernes de l'Institut Catholique de Lyon pour leurs remarques et suggestions.

Le rapport d'évaluation révèle une compréhension fine des enjeux et projets qui sont ceux de la Faculté de Lettres modernes depuis quatre ans. Nous avons été sensibles à l'attention portée à la formation et au discernement dont les experts ont fait preuve dans leurs commentaires.

En réponse à la remarque sur le nombre limité de partenaires académiques en Europe, je souhaite apporter le complément d'information suivant.

L'Institut Catholique de Lyon étant membre de la FUCE (Fédération des Universités Catholiques d'Europe), nous bénéficions d'un réseau composé de plus de quarante-et-une institutions catholiques d'éducation supérieure en Europe. D'autres conventions actives ont été signées avec des universités publiques d'Europe et d'Amérique du Nord. Depuis 2012, plus de 22% de la promotion de 3^{ème} année de licence mention Lettres modernes effectue un échange académique à l'étranger : ce taux de mobilité me semble intéressant. Il est vrai, en revanche, que la Faculté de Lettres modernes reçoit moins d'étudiants internationaux qu'elle n'en envoie, et qu'il lui faut encore progresser en ce sens.

Je rejoins les experts du HCERES sur les autres points soulignés dans le rapport d'évaluation. Les recommandations qui ont été adressées nous permettront d'envisager des axes de développement et de renforcement de la licence mention Lettres modernes dans les prochaines années.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Thierry MAGNIN
Recteur

